

## *Éléments d'un Mémoire à la Commission parlementaire sur le projet de loi contre la **maltraitance** envers les aînés*

Le projet de loi 115 visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité en Ri et en CHSLD constituerait un est un pas dans la bonne direction, mais il ne remplirait pas l'objectif d'améliorer la qualité de vie globale des personnes aînées, ni à éliminer d'autres sources de maltraitance plus insidieuses.

Dans le cadre des consultations publiques et commission parlementaire, nous désirons faire valoir que la maltraitance c'est bien plus que quelques gestes, traitements violents ou violence physique de quelque employé marginal. La maltraitance est systémique, elle découle en partie du mépris affichée envers les "*vieux*", nos aînés, au sein du système d'organisation des services et des soins mais aussi de la société en général et des familles en particulier.

Séparer des couples unis, faire un usage abusif des unités *prothétiques*, ne point tenir compte dans les designs architecturaux des besoins de couples ou des personnes errantes autrement qu'en les séparant, qu'en les isolant, qu'en introduisant des mesures punitives d'isolement ou de confinement constituent des formes de violence point tant physique que psychologique : les impacts sur la qualité de vie, la santé mentale ou la dépression sont réels. Qui peut souffrir de voir sa mère derrière une vitre d'une porte verrouillée d'une aile dite prothétique souffrir profondément tel dans le CRI de Munch ( reproduction) sans s'indigner, sans se culpabiliser qu'un tel traitement soit infligé sans crier aussi la souffrance de l'autre. Par des vocables spécieux, on développe un consentement tacite, une indifférence des familles soulagées que le *vieux* soit si bien pris en charge dans un milieu si "*sécuritaire*" - maudit motif de la sécurité, tu as le dos large! -. Et l'aînée derrière la vitre crie son désespoir dans sa tête, tel sur la peinture de Munch; mais on s'en fout, rassuré par la bonne conscience fabriquée par les jargons et les appareils plénipotentiaires.

Alors là, sous ce régime, je vous le donne à en prendre conscience, on soigne de la maltraitance.

Ainsi, une loi juste et utile devrait interdire la séparation des couples unis, l'utilisation excessive de confinement *prothétique*, le confinement ou les restrictions punitives, et déjà exclure ce vocabulaire spécieux faisant des CHSLD un archipel de goulags feutrés: isoler et confiner n'est pas un modèle à reproduire en preuve d'une bonne organisation, mais un enfer à proscrire.

La maltraitance est rarement une, violente et fulgurante, mais larvaire et multiple. La maltraitance a pour prémisse le mépris et le manque de respect des traditions, du patrimoine et des aïeux. Alors, l'éducation doit être reprise. Ainsi à l'école, avant d'introduire quelque nouveau cours d'instruction d'économie ou de finance générale, on devrait faire le rappel des valeurs religieuses chrétiennes de respect, de dignité humaine et du commandement de Dieu : *Père et mère tu honoreras*, et tes grands-parents aussi.... Il n'y a pas de pays sans le respect des ancêtres, des aînés et des traditions morales : je vous livre cela en réflexion de manière à suggérer un préambule lumineux à une loi fondamentale et essentialiste de nature à communiquer un sens moral et éthique aux intervenants, aux administrateurs et aux Familles. Une bonne loi serait alors celle qui en préambule même ferait le rappel de ces valeurs et des obligations en découlant, et non point une petite loi à caractère normatif, dénonciatrice ou punitif.

Ainsi, maltraitance se conjugue non seulement d'actions déviantes mais par des processus organisationnels et des tractations soutenant la fragmentation des tâches; et là, tant syndicats que gouvernement sont tenus de prendre conscience que leur hypocrisie et de leur égocentrisme. Là encore un rappel des grandes valeurs de respect ferait passer compassion avant maximisation des avantages mais minimisation des heures travaillées et augmentation des honoraires et des rémunérations, vacances, congés fériés et de maladie et des "32 heures semaine 'sur 4 jours'"! (deux anecdotes révélatrices : processus entente privé public et, vacances prioritaires sur le bien-être et la sécurité; et les privilèges avant tout ...). Et que dire des normatifs 20 ou 30 minutes consacrées pour un bain alors que la personne atteinte d'Alzheimer vit l'intervention tel une violence, qu'elle crie terrorisée : plus de temps à apprivoiser, plus de préposés respectueux et de la pudeur et de la culture religieuse de la personne livrée aux soins normatifs, à défaut que de la maltraitance. Surpayer les médecins mais couper des postes de préposés en contact, tout restructurer inutilement mais perpétuer la foule de postes de cadres ou rogner sur les budgets des repas : c'est de la maltraitance systémique larvée.

L'indicible isolement des personnes âgées en institution constitue une forme de maltraitance qui relève à la fois des devoirs des familles et des responsabilités de l'organisation institutionnelle -qui là coupe sur les postes de préposés qui autrement pourraient dialoguer ou assurer une présence réconfortante auprès des délaissés -. L'isolement plonge le "*vieux*" dans un état de torpeur aux abords du tunnel de la mort, d'une angoisse effroyable et la dépression. Et le "*vieux*" se couche sur son grabat, se recroqueville, adopte la position fœtale de survie; et on conclue qu'il est bien qu'il ne désire rien, qu'il gagne en docilité et en poids. Mais moi je vous dis que c'est de la maltraitance psychologique, le supplice de la goutte d'eau qui ne tue pas mais livre à un cauchemar lancinant, à la folie. Si le *vieux* réagit, une

potion pharmacologique ou une restriction autre. Et le *vieux* gît dans son lit, il tente de se relever et, au bord du lit comme d'un précipice, se relaisse retomber, n'ayant nulle part où aller, ce *vieux* à qui on aura enlevé le fauteuil, qui n'aura pas droit à des soins de renforcement musculaire de ses jambes autrement que sous le vocable de programme de marche, sans effet car sans personnel! Maudite hypocrisie! Le *vieux* qui ne peut même plus aller du lit à la *fenêtre* et de la fenêtre au fauteuil puis du fauteuil au lit, est contraint que d'aller que du lit au lit. Il gît là, pièce d'homme d'un temps révolu, le visage livide aux yeux mi-clos en attente du prochain ordre qui annoncera l'heure de la prochaine pitance semi-molle servie sur une table sans nappe, ni napperon, trois boulettes à faire vomir jusqu'au trépas! Et on dira de cette masse inerte enveloppée d'un drap sans couleur qu'il est bien, qu'il ne désire rien, qu'il s'accommode maintenant de tout dont de la séparation de son épouse qu'on aura évincée de la chambre pour le lieu plus sécuritaire de l'aile prothétique, remplacée par un autre collégionnaire dans un lit placé en bordure de la chambre. Le voilà, l'homme vaincu, collé à sa couche, malodorant à l'écœurement mais qui n'exprime rien, qui ne désire rien, qui répond que tout est bien dans l'*hospice*, que la nourriture est bonne -assiettes qu'il rejette pourtant mais gavé de suppléments- le regard craintif, soucieux de ne pas déplaire, de ne pas déranger, de ne pas s'attirer des représailles. Ici en ce lieu plénipotentiaire où règne une *fémocratie* acariâtre, l'homme est vaincu, et les coordonnatrices et coordonnatrices en chef et les travailleuses sociales satisfaites de l'ordre créé. L'indignité accompagne le mépris, et moi je vous dis que ça c'est de la maltraitance institutionnelle, à laquelle consent trop de membres de familles.

Sans exercice assidu, sans fauteuil le "*vieux*" est soumis au conditionnement béhavioriste introduit dès l'entrée en CHSLD : tous sont obligés de porter une couche; peu à peu, s'insinue la facilité de s'oublier indignement. Ce conditionnement de la couche est indigne, du mépris, mais il n'y aurait pas assez de préposés pour faire autrement! C'est humiliant et dégradant! Cela relève de la maltraitance.

Ainsi, sous ces conditions, l'enfer des *vieux* est fait d'isolement et de restrictions, de la perte de dignité, de la subordination à des décisions de jeunes coordonnatrices. Et, une foule de notes s'accumule, car en institution un travail principal des intervenants psycho-sociaux est de rédiger des rapports, de tout justifier, de se protéger mutuellement, voire de justifier l'injustifiable. Plus de compassion et moins de paperasse, et les *vieux* gagneraient déjà en bien-être et en respect! Écouter les *vieux* et non en faire l'objet d'entrées annotées dans un épais dossier!

Au bord du lit de mon père, sans lieu pour m'extirper de ce goulag feutré, je réalise la nature de cette maltraitance, et je me sens totalement impuissant à

contrer le rouleau compresseur qui écrase mes parents et une foule de *vieux* dignes témoins et dépositaires d'une époque quasi-héroïque. Et j'ai honte!

### *En définitive*

Séparation des couples, repas dégueulasses (goût et présentation et rapidité par manque de personnel...), absence de soins de conditionnement ou de renforcement physique à la marche nécessaire à l'autonomie, ameublement forçant le résident à se confiner au lit, éclairage criard, séances de bains-tortures, emploi excessif de confinement, et toujours ce jargon précieux aux relents spécieux... : c'est de la maltraitance. Et une loi significative et juste devrait défendre ces pratiques et faire le rappel que *seul l'hypocrite fait subir aux autres ce qu'il ou qu'elle ne voudrait pas pour elle-même*.

Que cette analyse inorthodoxe, certes, mais non moins authentique et fondamentale, vous soit utile.

Nous désirons aussi porter à l'attention des membres de la commission et de madame la ministre le texte plus formel ci-joint " *Le respect dû aux personnes âgées cheminement en RI et en CHSLD* .

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

*Michel Pagé*

Cumul septembre 2016/ Janvier 2017

*Rive-Sud de Montréal*

## Le CRI de Munch,

Ma mère derrière une porte en CHSLD en aile d'isolement dit prothétique, séparée de son époux par décision clinico-administrative, septembre 2016.

Derrière cette porte des aînés en réclusion, des mois, des années durant, ma mère, mon père, votre mère, votre père, **et inévitablement vous-même dans quelques années puisque c'est ce que vous consentez à laisser faire pour les autres !**



